



LA VILLE DE TORCY

RECRUTE !

Un poste “Adultes Relais” Médiation Jeunes Adultes

POSTE À POURVOIR À COMPTER DU 01/04/2026

Poste à temps complet

**Candidature avec CV à adresser
au plus tard le 28/02/2026, à :**

Monsieur le Maire de la ville de Torcy,
4 place de la république 71210 Torcy

Tel : 03 85 77 05 05

Courriel : mairie@torcy71.fr

LES MISSIONS

● **Accueil et accompagnement des publics jeunes et jeunes adultes**

En complément de l'animateur, présence sur les temps d'ouverture et accueil du public

Accompagnement de projets individuels et/ou collectifs avec les usagers

Travail partenarial avec les acteurs du Service Jeunesse (mission locale, sécurité routière etc.)

● **Présence et veille préventive sur le territoire**

Repérer et rendre compte des situations de dysfonctionnements, dégradations des biens et des équipements publics

Observer et poser des diagnostics

Repérer les situations à risques

Engager le dialogue avec les usagers

Prévenir les actes d'incivisme par la présence et le dialogue

● **Orientation des usagers vers les services publics**

Orienter le public vers les services compétents

Identifier les personnes ressources au sein des administrations et des services

Relayer les informations auprès des différents services

● **Consolidation du lien social**

Créer et entretenir au quotidien des relations de confiance avec les usagers

Expliquer les règles de citoyenneté et de vie en société

Présenter ses missions et les services proposés

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Temps de travail : Temps complet (36h50 hebdomadaires), basé à la mairie de Torcy
- Poste pouvant demander la réalisation de temps de travail en soirée (pics d'activité, animations, réunions...) ou certains week-ends (samedis et/ou dimanches)
- Respecter le principe de neutralité et le devoir de réserve liés au statut du poste : agent non titulaire d'une collectivité

CONDITIONS EXIGÉES

- Etre âgé(e) de plus de 26 ans
- Etre sans emploi ou bénéficier d'un contrat unique d'insertion ou contrat d'accompagnement dans l'emploi. Le bénéficiaire d'un CUI-CAE doit le rompre pour signer un contrat adultes-relais
- Résider dans un quartier prioritaire de la politique de la ville

**Candidature avec CV à adresser
au plus tard le 28/02/2026, à :**

Monsieur le Maire de la ville de Torcy,
4 place de la république 71210 Torcy
Tel : 03 85 77 05 05
Courriel : mairie@torcy71.fr